

Éditorial

Jeanne Simard

Volume 31, numéro 2, 2022

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1092800ar>

DOI : <https://doi.org/10.1522/revueot.v31n2.1476>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Chicoutimi

ISSN

1493-8871 (imprimé)

2564-2189 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Simard, J. (2022). Éditorial. *Revue Organisations & territoires*, 31(2), I-III.
<https://doi.org/10.1522/revueot.v31n2.1476>

© Jeanne Simard, 2022



Cet document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Éditorial

Dossier spécial

Pour ce numéro de l'été 2022, le comité éditorial de la revue *Organisations & territoires* présente un dossier sur **les écosystèmes entrepreneuriaux : acteurs et interactions, des tensions en contradiction**. De plus en plus d'études s'orientent vers la compréhension du phénomène de l'entrepreneuriat selon une approche systémique et interdisciplinaire impliquant l'entrepreneur et les contextes social, économique et régional qui l'entourent. Toutefois, c'est à partir des années 2000 que le concept d'*écosystèmes entrepreneuriaux* est de plus en plus étudié, avec un intérêt pour sa définition, pour l'identification de ses attributs et leur mesure ainsi que pour l'analyse de ses acteurs. D'autres études se sont également intéressées au rôle des systèmes sociaux et économiques dans l'analyse de la performance des écosystèmes entrepreneuriaux sur un territoire donné. Dans la lignée de cette tradition voulant pousser la compréhension des écosystèmes entrepreneuriaux, le dossier de ce numéro aborde ce thème sous l'angle des acteurs, de leur dynamisme, des tensions susceptibles de déstabiliser l'écosystème entrepreneurial ainsi que des voies de rééquilibrage. Ce sont les professeurs-chercheurs Jamal Ben Mansour et Cécile Fonrouge de l'Université du Québec à Trois-Rivières, coresponsables du dossier, qui présenteront le résultat des travaux de leurs collègues dans le prochain texte intitulé *Présentation du dossier*.

Rubrique *Espace libre*

Vous trouverez dans la rubrique *Espace libre* cinq articles des plus intéressants.

Dans un premier article, **Suzanne Tremblay** présente les résultats d'une recherche qualitative portant sur l'évolution, sur l'organisation sociale et sur le développement du quartier de Saint-Jean-Eudes, situé à Ville Saguenay, au Québec. Ce quartier, qui a conservé les caractéristiques d'un secteur ouvrier jusqu'aux années 2000, est enclavé entre une importante aluminerie, un site de gestion des résidus de bauxite et une route régionale. L'auteure nous montre comment les changements sociaux et économiques survenus au cours des dernières décennies dans ce quartier ont modifié les rapports sociaux, transformé les modes de vie de la population ainsi que les perceptions de l'environnement industriel du quartier.

Selon plusieurs études, la crise climatique actuelle est aussi un problème social majeur qui affectera de nombreuses populations à court et à moyen terme. En plus d'avoir des impacts sur la santé physique et mentale des populations, la crise climatique intensifie les déplacements des populations, augmente les risques liés à l'insécurité alimentaire et met en péril plusieurs infrastructures essentielles (p. ex., les routes, les réseaux de transport d'électricité, etc.). Dans leur article, **Andréanne Courtemanche, Denis Bourque, Sonia Racine, André-Anne Parent et Lucie Morin** soutiennent que, pour faire face efficacement à ces nombreux défis liés à la crise climatique, la transition socioécologique du Québec doit être soutenue par le développement des communautés. Par conséquent, pour faciliter la transition socioécologique et trouver des

solutions innovantes, les mouvements communautaires et écologistes au Québec sont appelés à travailler de plus en plus en synergie, car ils ont en commun des acteurs, des idéaux et des moyens d'action.

Afin de pallier les pénuries de main-d'œuvre, les travailleuses et travailleurs migrants temporaires (TMT) sont de plus en plus présents sur le territoire canadien et québécois. Leur nombre a même bondi au Québec en 2021 et ne devrait pas diminuer en 2022. **Jorge Frozzini, Éric Tremblay et Vincent Arnaud** proposent une présentation du Programme canadien des travailleurs étrangers temporaires (PTET), des nombreuses démarches juridiques et administratives que doivent effectuer les travailleuses et travailleurs migrants temporaires (TMT) pour venir travailler au Canada ainsi qu'un survol des besoins en main-d'œuvre exprimés par les employeurs dans les secteurs suivants : ressources naturelles et agriculture; sciences naturelles et appliquées; arts, culture, sports et loisirs; métiers, transport et machinerie; et fabrication et services d'utilité publique. Le texte avance quelques critiques à propos des conditions socioéconomiques et sociojuridiques des TMT au Canada.

L'article de **Sylvie Paré** et de **Kévin Dupont** traite des effets du *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PILA)* sur les préoccupations des citoyens et citoyennes qui habitent des zones plus sensibles du territoire québécois. Contrairement aux règlements traditionnels d'urbanisme, qui évaluent les projets de construction, d'agrandissement ou de transformation résidentiels à partir de normes précises, le *Règlement sur les PILA* est un outil d'urbanisme plus souple qui se veut une réponse au désir des résidents et résidentes de protéger le patrimoine bâti et naturel sur des territoires où l'on souhaite assurer une harmonie des lieux et une qualité d'intervention dans les projets. Plus spécifiquement, les auteurs ont effectué une enquête auprès des résidents et résidentes du quartier de la Cité-Jardin du Tricentenaire à Montréal afin de recueillir des renseignements sur leur perception de la mise en œuvre du Règlement applicable à leur quartier, car ce dispositif, qui laisse beaucoup de place à l'interprétation, occasionne l'augmentation des coûts de construction et du délai d'obtention des permis de rénovation ou d'agrandissement.

La lutte à la corruption et les efforts pour la prévenir sont devenus, depuis les années 1990, une priorité dans les réformes des pays et des institutions. Bien que le coût de la corruption soit difficile à évaluer, certaines études démontrent qu'elle représente une ponction occulte sur la production nationale, privant annuellement les populations et les organisations de milliards de dollars. Ces sommes pourraient être investies dans des projets collectifs pour réduire les inégalités et pour améliorer le vivre-ensemble à moyen et à long terme. Plus grave encore, la corruption ébranle la confiance dans les institutions publiques et, par conséquent, la légitimité des gouvernements dans le monde entier. Dans leur article, **Jeanne Simard** et **France Desjardins** font une synthèse critique des normes émanant du droit international et du droit national canadien en matière de corruption. Elles présentent quelques décisions significatives des tribunaux canadiens à ce sujet. Il est important que les gestionnaires soient au fait de l'évolution des normes puisque celles-ci peuvent avoir des impacts considérables sur la gestion et sur la gouvernance de leur organisation.

Rubrique *Entretien*

Enfin, dans ce numéro, vous trouverez, sous la rubrique *Entretien*, deux témoignages des plus inspirants.

Jonathan Drolet, cogestionnaire de Maison Mère à Baie-Saint-Paul, dans Charlevoix au Québec, et coordonnateur communauté, cotravail, location commerciale et TI, partage avec nous son expérience dans la gestion collaborative de l'ancien couvent de la congrégation des Petites Franciscaines de Marie, désormais converti en un lieu de création et d'innovation. En 2017, la Ville de Baie-Saint-Paul est devenue propriétaire de la vaste propriété et créait un OBNL pour en faire la gestion. Les lieux ont changé de vocation afin de répondre aux besoins de la région de Charlevoix. Ils regroupent des organisations qui doivent répondre aux six grands axes de développement suivants : l'agroalimentaire, l'art et la culture, l'enseignement, l'entrepreneuriat, le développement durable et l'hébergement.

Pour sa part, **Sophie Dufour**, avocate et fondatrice de SD Standard, une entreprise de conseil stratégique et d'accompagnement en matière de relations de travail, partagera avec nous son expérience comme cofondatrice de l'espace de travail Le Bureau – Milieu d'affaires pour les travailleurs et travailleuses autonomes et professionnels dans la région du Saguenay. Le Bureau offre de nombreux services aux entreprises, dont des salles de conférences, la domiciliation et du soutien administratif. Cette nouvelle méthode d'organisation du travail casse l'isolement, et favorise la création et les échanges interdisciplinaires entre les entrepreneurs, les professionnels et les travailleurs.

Le comité éditorial vous souhaite une bonne lecture!

Jeanne Simard
Directrice de la revue Organisations & Territoires

DOI : <https://doi.org/10.1522/revueot.v31n2.1476>